



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Privas, le 26 mai 2021

Le Préfet de l'Ardèche

à

Mesdames et messieurs les Maires du
Département de l'Ardèche
(En communication à madame la sous-préfète de
Privas et messieurs les sous-préfets de Largentière et
de Tournon-sur-Rhône)

Objet : Pavoisement des édifices publics à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux
« Morts pour la France » en Indochine.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés
aux couleurs françaises :

LE MARDI 08 JUIN 2021

à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect
dû à ces emblèmes.

Le pavoisement doit être effectué dans le respect des mesures « barrières ».

Thierry DEVIMEUX